
PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

PROCEDE DE POSITIONNEMENT

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permet d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

- A. Déroulement 1. Un questionnaire d'entrée dans le cadre de la formation professionnelle
- B. 2. Une évaluation (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
- C. 3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis. (Permis B)

Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la catégorie B. Cette possibilité implique cependant des conditions d'éligibilité :

- Avoir acquis suffisamment de droits formations sur leur compte CPF
- Expliquer en quoi le permis de conduire permet de sécuriser ou développer leur parcours professionnel. L'organisme vous fera remplir une attestation sur l'honneur.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une suspension de permis B, ni d'une interdiction de le repasser
- Compléter une attestation sur l'honneur fournie par le compte CPF (fournie par l'Auto-Ecole et affichée à l'auto-école) qui doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans

Déroulement :

I. Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

Les renseignements d'ordre général :

- Nom/prénom :
- Coordonnées :
- Expérience(s) professionnelle(s)
- Coordonnées
- Prescripteur

Le projet de l'apprenant :

- Motivation pour suivre la formation
- Objectif professionnel
- Positionnement par rapport aux Pré-requis

Les attentes vis-à-vis de la formation et motivation :

- Attentes
- Motivation(s)

La disponibilité pour la formation :

- Temps consacré à l'apprentissage
- Périodes, horaires, journées pour la formation

II. Une évaluation (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)

III. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un **devis** détaillé et un **programme de formation** vous sont transmis.

Information du public : Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public sur le site internet ou sur simple demande au bureau.

PROCEDURES D'EVALUATION

Avant la formation : l'évaluation de départ avant signature du contrat

L'évaluation de départ a été rendue obligatoire par l'**arrêté du 5 mars 1991** et étendue par le décret du **26 décembre 2000**.

Le contrat de formation doit contenir : "*l'évaluation du niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation*".

But de l'évaluation

Elle permet d'établir un premier diagnostic de l'élève en termes de conduite et de sécurité routière afin d'individualiser son parcours de formation.

Elle permet de quantifier un nombre d'heures nécessaire au candidat pour acquérir toutes les compétences lui permettant de se présenter à l'examen pratique afin d'obtenir son permis de conduire.

Cette évaluation n'impose pas un nombre d'heures et n'a pas de valeur contractuelle.

Il s'agit d'un prévisionnel qui est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de l'élève.

La motivation et la fréquence des leçons de conduite exercent une influence sur le nombre d'heures de formation.

L'élève pourra ainsi, en concertation avec l'école de conduite, organiser un calendrier de formation.

Elle permettra à l'élève d'obtenir une première estimation du cout total de sa formation.

Cette évaluation est réalisée sur tablette

Déroulement de l'évaluation de départ

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 1 heure

Les catégories de compétences évaluées :

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en deux parties : le questionnaire et l'analyse des capacités cognitives en situation de conduite sur support photos et vidéos.

Un bilan écrit indiquant le volume d'heures estimatif à réaliser avec les explications sur les résultats et scores obtenus vous est remis.

Enfin un temps d'échange est mis en place afin de répondre à toutes vos questions.

Au cours de la formation

Durant la formation, des bilans de compétences sont organisés afin d'évaluer votre progression.

L'auto-école utilise l'application qui permet la dématérialisation des documents pédagogiques.

Vous accédez à votre livret numérique via votre smartphone et l'enseignant accède à sa fiche de suivi via sa tablette.

Les documents sont remplis en commun avec l'enseignant après auto-évaluation de l'élève.

Enfin, toutes les données sont centralisées et consultables au bureau.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage de l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

Bénéficiaire :

NOM / Prénom :

Formations/Diplômes en lien avec la formation visée		APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE AUTOMOBILE	
	Durée	Intitulé	
Expériences professionnelles en lien avec la formation visée	0	Phase Théorique	
	0	Phase Pratique	

Formation visée :

Intitulé de la formation : PERMIS DE CONDUIRE

Sanction : Diplôme Examen du Permis de Conduire Pas de certification

Autre :

Nom du référent pédagogique : BOURIETTE Cédric

Nom de l'évaluateur : B.C N° de l'autorisation d'enseigner : A 0706500090

Ligne directe : 06 62 93 93 37

Mail : autoecole.bouriette@gmail.com

POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE :

	Formation initiale ou continue			Expérience professionnelle			Modalités d'évaluation			
	1	2	3	1	2	3	Entretien	Test	Mise en situation	Autre
Connaissances générales <i>Théoriques</i>										
Signalisation										
Accidentologie										
Règles de priorités										
Prise de conscience des risques										
Compétences techniques	1	2	3	1	2	3	Entretien	Test	Mise en situation	Autre
Expérience de la conduite										
Connaissance du véhicule										
Compréhension et mémoire										

* 1- Non acquis 2- Partiellement acquis 3- Acquis

PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION DU PARCOURS DE FORMATION :

INTITULÉ DES MODULES / UNITÉS	Niveau d'acquisition * (1, 2 ou 3)	Durée prévue (textes officiels)		Durée proposée au bénéficiaire	
		Théorie	Pratique	Théorie	Pratique
Formation théorique	1				
Cours de code de la route	1				
Tests de préparation à l'examen théorique	1				
Formation Pratique	1				
Cours de conduite	1				
Test de préparation à l'examen pratique	1				

* 1- Non acquis 2- Partiellement acquis 3- Acquis

PROPOSITION DE MODIFICATION DE PARCOURS TYPE :

Argumentaire justifiant le parcours prévu pour le bénéficiaire :

Le candidat ne détient aucun élément lié à la pratique du déplacement mécanique et il doit parcourir la totalité de la formation Prévue par l'évaluation pronostique. (Voir contrat)

Fait à OSSUN

Le 2.01.2024

Signature du candidat

Signature et cachet de l'organisme de formation